

domaine matériel par suite des progrès technologiques constants. La nature humaine, elle, ne change guère. Comment peut-il se produire des changements dans les principes qui ont guidé l'humanité? Comment nos saines coutumes et traditions peuvent-elles changer? De temps à autre on se débarrasse d'une chose qui n'est plus utile, mais les éléments principaux de notre société demeurent. Notre société a des assises solides et devrait demeurer telle qu'elle est. Certains de ces symboles sont très chers à des millions de Canadiens.

C'est le moment de mettre cette question de côté temporairement et s'il faut que la population en décide qu'elle le fasse plus tard. Sortons-la de l'arène parlementaire pour le moment. Laissons les écoliers de notre pays s'intéresser à l'histoire du Canada comme jamais auparavant. A ma connaissance, je l'ai déjà dit, le drapeau canadien n'a jamais été un sujet principal de conversation dans nos écoles. Les enfants ont dessiné le drapeau, mais la question de son origine et de sa signification n'a jamais été abordée.

Il est désormais impossible aux milieux éducatifs de notre pays de ne pas tenir compte du drapeau canadien, dans toutes les provinces. Les députés et aussi des gens de l'extérieur leur ont fourni une mine de renseignements par leurs arguments à charge et à décharge. Laissons s'écouler un certain temps. Permettons aux ministres de l'instruction publique et à leurs conseillers d'étudier la question. Parcourons à nouveau nos livres d'histoire pour voir si un symbole plus impressionnant, portant sur nos traditions, ne devrait pas y figurer. Faisons tout cela, après quoi, si l'on veut, qu'une autre génération tranche la question.

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous avons entendu 252 discours sur l'adoption d'un drapeau pour le Canada. Sur ces 252 discours, 177 ont été prononcés par des députés de l'opposition officielle.

L'hon. M. Churchill: Bravo!

L'hon. M. McIlraith: La plupart de ces discours ont duré 40 minutes, certains, un peu moins et quelques-uns ont duré un peu plus.

Ce matin, nous avons écouté le premier ministre du Canada (M. Pearson) dans un discours des plus remarquables, discours qui, j'en suis persuadé, dans les années à venir, quand plusieurs d'entre nous auront disparu, saura inspirer les jeunes Canadiens. Le premier ministre y a fait un plaidoyer ardent et

sincère pour accorder au Parlement le droit de prendre une décision en cette matière, dont la Chambre et un comité de la Chambre ont été saisis depuis plusieurs semaines. Durant cette période, tous les discours dont je viens de parler ont été prononcés et tous les aspects de la question semblent avoir été traités à fond. L'appel sincère du premier ministre a été rejeté immédiatement, de façon cavalière et presque méprisante par le chef de l'opposition (M. Diefenbaker).

M. Woolliams: Non.

Des voix: Oui.

L'hon. M. McIlraith: Cela semble encore être la position des honorables vis-à-vis même si, depuis que ce discours a été prononcé, nous avons entendu l'honorable député de Greenwood (M. Brewin) demander, dans un discours bref mais éloquent, de laisser au Parlement le droit de décision, et l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette) faire une demande dans le même sens. En d'autres termes, des orateurs de deux ou trois autres partis politiques représentés à la Chambre des communes ont indiqué leur appui.

Dans ces circonstances, pour empêcher qu'on ne ridiculise le Parlement, je n'ai pas d'autre choix que de prendre la mesure que je me propose de prendre maintenant. Je demande à donner avis qu'immédiatement avant l'appel de l'ordre du jour portant reprise du débat sur la motion tendant à l'adoption du 6^e rapport du comité spécial du drapeau canadien présenté à la Chambre le jeudi 29 octobre 1964 et sur tout amendement, je proposerai que ledit débat ne soit plus ajourné.

M. Bell: Les gars du pipe-line sont de retour. Par les mânes de C. D. Howe! (*Exclamations*)

Une voix: Tirez le rideau!

M. Coates: Pourquoi n'entonnez-vous pas une nouvelle chanson, les amis?

L'hon. M. Churchill: Souvenez-vous du sombre vendredi.

M. l'Orateur suppléant: Le député d'Athabasca a la parole.

M. F. J. Bigg (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je considère que c'est un grand honneur de prononcer le 178^e discours des membres de l'opposition officielle pour défendre notre attitude à l'égard du glorieux drapeau du